

ETAT-MAJOR DES ARMEES  
14, rue Saint-Dominique  
00456 ARMEES  
Tél.

Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense  
N° 001153 du 12 MAR 2021

NOTE

*pour*  
*le Lieutenant-colonel MAURIN*  
*Attaché de défense par intérim*

OBJET :            *Evacuation des ressortissants français du Rwanda.*

Le gouvernement français a décidé de prendre les mesures préparatoires à une éventuelle évacuation de nos ressortissants.

Dans ce cadre, un élément français des EFAO sera mis en place à Kigali demain, 9 avril, à l'aube. *ou plus tôt si possible.*

A cet effet, vous vous assurerez, près des autorités rwandaises, du libre accès de l'aéroport de Kigali.

Vous tiendrez l'ambassadeur de France informé de cette décision et du déroulement de vos négociations avec les rwandais.

En liaison avec notre ambassadeur, vous porterez à la connaissance de la MINUAR et du FPR, dès le poser de nos avions, la décision de la France de prendre cette mesure de précaution en vue d'une éventuelle évacuation de nos ressortissants.



Le Général Ph. MERCIER  
Sous-Chief Opérations de l'Etat Major des armées